

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 55
<https://lecourrier.ch/>

Genre de média: Imprimé
Type de média: Quotidiens et hebdomadaires
Tirage: 6'226
Parution: quotidien



Page: 5
Surface: 28'710 mm²

image

Ordre: 1094772
N° de thème: 377116
Référence:
98a00ad1-a6c4-4dae-87e3-9ce9bd2642fe
Coupure Page: 1/1

Un rapport tire à boulets rouges sur les idées reçues

LVT

Mercredi, le premier rapport du *Prison Degrowth Project* a été publié. Ce projet de recherche, rattaché à l'Université de Genève, s'intéresse aux causes et aux conséquences de la surpopulation carcérale en Suisse romande, devenue un problème chronique, notamment dans les cantons de Genève et de Vaud. Alors que la Suisse affiche un taux national de détention d'environ 74 personnes incarcérées pour 100 000 habitant·es, Genève et Vaud présentent des chiffres bien plus élevés, atteignant respectivement 154 et 109 détenu·es pour 100 000 habitant·es. Ces taux dépassent non seulement la moyenne suisse, mais aussi celle de la plupart des pays d'Europe occidentale. Dans ces cantons, le taux d'occupation des prisons excède régulièrement les 100%, atteignant 109% à Genève et 115% dans le canton de Vaud. Cette situation interroge sur les raisons profondes de ce recours intensif à l'emprisonnement, alors même que la criminalité, elle, a globalement diminué ces dernières années.

Contrairement à une idée répandue, le rapport indique que la surpopulation carcérale n'est pas causée par

par un manque de places de détention. Avec 141 places pour 100 000 habitant·es à Genève et 95 chez le voisin vaudois, ces cantons dépassent largement la moyenne suisse de 81 places. Les auteur·ices insistent sur le fait que construire de nouvelles prisons ne résout pas la surpopulation, mais «conduit à enfermer toujours plus de personnes».

Le rapport démonte également l'argument selon lequel la criminalité serait simplement plus élevée dans ces deux régions. En analysant les données sur plusieurs années, il montre que ces cantons ne se distinguent pas significativement de leurs homologues urbains ou frontaliers comme Bâle ou le Tessin qui sont non moins exposés à des phénomènes de «tourisme criminel» potentiel. De plus, la criminalité a fortement diminué depuis 2010, notamment les vols par effraction et les infractions à la loi sur les stupéfiants.

Enfin, le rapport souligne que le cadre légal ne contraint pas autant qu'on le pense le recours à la prison. Même si le Code pénal est unifié au niveau fédéral, il «permet des ajustements tant dans la conduite de la politique criminelle dans son ensemble,

que dans la prise de décision souveraine des juges et des procureur·es qui ordonnent les mises en détention et fixent les peines».

En conclusion, l'étude propose plusieurs leviers pour réduire la surpopulation carcérale sans compromettre la sécurité publique: «Diminuer le recours à la détention avant jugement, revoir les modalités d'exécution des peines (conversion des amendes en peines privatives de liberté, sévérité des ordonnances pénales), renforcer l'usage des alternatives à l'incarcération.» Il appelle également à reconnaître l'impact social et humain de la surincarcération et s'inspire de l'exemple de la Finlande, qui a réduit durablement sa population en prison en misant sur des réformes ambitieuses et une politique de décroissance carcérale.

D'ici début 2026, trois autres rapports devraient être publiés par le *Prison Degrowth Project*, notamment sur les coûts de la surdétention pour les collectivités publiques. L'idée étant «d'ouvrir un débat public sur la question», nous fait savoir Julie de Dardel, professeure assistante à l'université de Genève et directrice du projet.

Le rapport indique que la surpopulation carcérale n'est pas causée par un manque de places de détention